

Si vous utilisez un téléphone mobile, lisez attentivement ceci

Vous faites très certainement partie des 8,1 milliards de personnes qui possèdent un téléphone portable dans le monde. Plus rapides, plus performants, mais aussi plus dangereux pour notre santé... Une vérité bien dissimulée par le puissant lobby des télécoms, avec la bénédiction des autorités sanitaires et réglementaires. Heureusement, certains dénoncent cet immense scandale sanitaire, comme le Dr Marc Arazi dans son livre, *Phonagate* (Massot Éditions).

Santé Libre : Pourquoi le Phonagate est, selon vous, le plus grand scandale sanitaire de notre époque ?

Dr M. Arazi : Parce que, comme l'indique le sous-titre de mon livre, *Phonagate*, nous sommes aujourd'hui « tous surexposés, tous trompés, tous mis en danger par nos téléphones portables ». Sont ici regroupés tous les éléments d'un scandale de grande ampleur : les dangers sanitaires sacrifiés par les industriels de la téléphonie sur l'autel de la performance, mais aussi la duperie avec la dissimulation de données capitales dans la mesure du DAS (débit d'absorption spécifique), nous allons y revenir, ou encore l'absence de réglementation « sérieuse » sur la protection de la santé des usagers par les autorités publiques. Cela rappelle étrangement le « Dieselgate », dans lequel Volkswagen avait lui aussi bidonné ses données sur les émissions réelles de CO2 et celles simulées en laboratoire. Dénoncer ce scandale tentaculaire, envers et contre tous, est devenu mon combat, en tant que médecin mais aussi en tant que citoyen. Avec notre ONG désormais internationale, Phonagate Alert¹, nous œuvrons activement à informer le grand public mais engageons aussi des actions sur le plan juridique et de

lobbying politique. En revanche, contrairement à d'autres scandales, nous avons individuellement des moyens d'agir pour nous protéger. Cela fait toute la différence.

S.L. : Comment avez-vous commencé à vous intéresser aux méfaits des portables sur la santé ?

Dr M. Arazi : Tout est parti d'un rapport public² (!) de l'Anses en juillet 2016 sur l'exposition des enfants aux radiofréquences : celui-ci reconnaissait aux yeux de tous que les DAS de 89 % des téléphones évalués par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) étaient bien supérieurs au niveau admis comme conforme pour notre santé. Je rappelle que le DAS, débit d'absorption spécifique, est une mesure de référence pour évaluer la quantité d'ondes électromagnétiques absorbées par le corps humain (exprimée en watts par kilogramme). En France, le seuil maximum est fixé à 2 W/kg pour la tête et le tronc, et 4 W/kg pour les membres. Or, jusqu'avant 2016, ces données étaient mesurées jusqu'à 15 ou 25 mm de la peau, soit des conditions évidemment bien loin de la réalité. Le lendemain de la publication du rapport, je lance l'alerte sur mon blog³. J'étais scandalisé que l'Anses avoue savoir que les industriels nous trompent sur les données du DAS et laissent la responsabilité de protection aux parents ! C'était trop gros. J'ai alors commencé à creuser la question et ce que j'ai découvert, au fil de mes recherches, est tout simplement hallucinant. Après une suite d'actions juridiques contre l'ANFR, j'ai obtenu la publication de centaines de rapports de tests confirmant la gravité et l'im-

portance des DAS impliquant l'ensemble des fabricants de téléphones portables⁴.

S.L. : Quel est le problème avec le DAS, justement ?

Dr M. Arazi : C'est en effet le nerf de la guerre. Le problème, c'est qu'il n'existe pas une seule méthode de mesure du DAS, mais deux ! L'une a cours en Europe et dans 150 pays, et suit un protocole défini par l'Icnirp (Commission internationale sur la protection contre les rayonnements non ionisants) : la valeur à ne pas dépasser, pour une exposition au niveau tête et tronc, est de 2 W/kg, mesurée sur 10 g de tissu pendant 6 minutes (et de 0,08 W/kg pour le corps entier). La deuxième, qui vaut aux États-Unis et dans 19 autres pays, se fonde sur le protocole de l'agence d'État américaine, la FCC (Federal Communications Commission), et est nettement plus exigeante : pour une exposition tête et tronc, la valeur limite est de 1,6 W/kg, mesurée sur 1 g de tissu pendant 30 minutes pour les membres. En d'autres termes, un Américain est 3 fois mieux protégé qu'un Européen !

Or le DAS est l'un des premiers critères auxquels veillent les fabricants de téléphones portables : l'enjeu est qu'il soit le plus faible possible pour passer les contrôles réglementaires, tout en faisant que le téléphone soit le plus performant possible (gage de son succès commercial). La tentation est donc particulièrement forte pour les industriels de minimiser les DAS, notamment en condition d'utilisation réelle. Ce que tous les fabricants font depuis des années... au détriment de notre santé.



1. <https://phonagatealert.org/>

2. <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2012SA0091Ra.pdf>

3. <http://arazi.fr/wp2/2016/07/telephonie-mobile-les-constructeurs-pris-en-flagrant-delit-de-tromperie/>

4. Le lien vers les 766 rapports de tests de DAS : <https://data.anfr.fr/explore/dataset/das-telephonie-mobile/?disjunctive.morque>

S.L. : Quels sont les dommages avérés sur la santé ?

Dr M. Arazi : La liste est franchement longue ! En premier lieu, bien sûr, les cancers, je reviens plus précisément dessus. Mais il y a aussi toutes les tumeurs bénignes de l'oreille interne (neurinome de l'acoustique), en forte augmentation, les troubles de la fertilité masculine et féminine, sans oublier l'électrosensibilité, en progression constante (3 millions de personnes concernées en France selon le rapport de l'Anses de 2018). Chez les personnes électro-hypersensibles (EHS), les symptômes peuvent être soit bénins, soit graves et obliger à une quasi-exclusion sociale.

Concernant les cancers, il est clairement établi désormais que les ondes de la téléphonie mobile sont possiblement cancérigènes. À cet égard, depuis 2011, l'OMS les a classées « cancérigènes possibles », mais une réévaluation très prochaine est en cours. Autant dire que le lobby des fabricants et des opérateurs est vent debout pour que cette réévaluation ne leur soit pas défavorable et classée en « cancérigène ».

Ce qui est inquiétant, c'est l'explosion en 30 ans des cancers du cerveau les plus graves, les glioblastomes, qui, selon Santé publique France, ont été multipliés par 4 et plus dans toutes les classes d'âge !

S.L. : Le scandale est mondial... Quelles sont les avancées judiciaires à l'heure actuelle dans le monde ?

Dr M. Arazi : Une avancée majeure a eu lieu au Québec, en septembre dernier, mais, bien sûr, personne en France ni ailleurs n'a relayé l'information. Une *class action* (action collective) vient d'aboutir avec une décision majeure : tout Québécois ayant acheté ou utilisé un téléphone Apple ou Samsung, soit près de 5 millions de personnes, est autorisé à réclamer la somme de 13 000 \$ de dommages et intérêts pour sa surexposition aux ondes. C'est une victoire majeure car elle va certainement ouvrir la voie à d'autres actions collectives. En France, nos actions pénales et collectives contre les fabricants Xiaomi et Nokia ont été classées sans suite

par le parquet de Paris, mais cela est loin de nous freiner. Nous étudions maintenant la possibilité d'élargir nos actions à un plus grand nombre d'industriels.

S.L. : Vous racontez également dans votre livre la censure majeure sur le sujet. Pourquoi selon vous ?

Dr M. Arazi : En effet, c'est un phénomène inédit dans le cas du Phonedate. Pour la première fois, un grand nombre de médias qui ont le pouvoir de dénoncer ces agissements scandaleux sont aux mains des industriels à l'origine du scandale. Cela est une spécificité qu'on ne rencontre pas toujours dans les autres scandales pharmaceutiques ou industriels, comme pour le tabac ou l'amiante.

À titre personnel, j'ai vécu plusieurs déconvenues avec des journalistes : d'abord très enthousiastes pour relayer mes alertes, ils ont ensuite rapidement pris la poudre d'escampette. Il y a une pression permanente exercée sur les journalistes pour ne pas parler du sujet. C'est assez révélateur du manque d'indépendance des médias, et pas qu'en France, à l'international, c'est pareil ! Heureusement, quelques courageux comme le journaliste américain et prix Pulitzer Sam Roe ont rallié notre cause et contribuent à informer le grand public comme lors des révélations dans le *Chicago Tribune*⁵ en 2019.

S.L. : Existe-t-il un lobby des fabricants, avec des techniques de manipulation similaires à d'autres lobbys ? Expliquez-nous.

Dr M. Arazi : Oui, tout à fait. La dissimulation de données, le manque de transparence, la complicité active des instances réglementaires et/ou sanitaires, les conflits d'intérêts sont des techniques bien connues. Le lobby des télécoms pèse très lourd. Imaginez le nombre de personnes impliquées dans le scandale : de Google à Apple et tous les fabricants, les opérateurs, les responsables de la réglementation des télécoms, qui sont eux aussi très souvent issus du même sérail, sans oublier certains responsables politiques. Personne n'a intérêt à ce que le mensonge craque. C'est pourquoi, il faut

impérativement agir à l'échelle d'abord individuelle pour se protéger, puis collective, pour qu'on soit mieux protégés collectivement. Ce laxisme est néfaste pour la santé de milliards d'utilisateurs et en particulier les plus jeunes.

S.L. : Quels sont les téléphones les moins nocifs ? Comment concrètement se prémunir des risques ?

Dr M. Arazi : Aucun ! Tous contiennent des antennes miniaturisées et embarquées qui émettent en permanence pour être connectées aux antennes relais et nous connecter aux réseaux (2G, 3G, 4G, 5G, WiFi, etc.). Je rappelle donc que ce n'est pas parce que vous ne téléphonez pas que votre téléphone n'est pas actif. Même quand vous ne l'utilisez pas, il travaille en permanence (il récupère des données, met à jour des informations, etc.) et donc émet des ondes. C'est pourquoi nous sommes surexposés en permanence. L'important, pour se protéger au maximum, c'est vraiment de garder son téléphone à distance du corps et pas seulement de l'oreille quand on téléphone. Ne le mettez pas dans vos poches ni dans votre soutien-gorge (beaucoup de femmes le font !). Et cela est encore plus vrai pour les enfants, les femmes enceintes ou encore les personnes qui portent un pacemaker. Cette solution est gratuite, facile à appliquer et protège votre santé à 100 %.

S.L. : Qu'en est-il de la 5G selon vous ?

Dr M. Arazi : Le développement de la 5G s'est fait, encore une fois, sans avoir mené les études scientifiques préalables indispensables pour s'assurer que cette nouvelle génération d'ondes dites millimétriques (au-delà de 26 GHz) ne posait pas de risques pour la santé humaine et animale. En août 2022, avec d'autres organisations, nous avons décidé de mener une action devant le Tribunal administratif contre les modalités de la consultation publique et du rapport de l'Anses sur les enjeux sanitaires de la 5G. C'est une véritable mascarade à laquelle nous avons assisté, sous la pression des pouvoirs publics. Tout cela est d'autant plus inacceptable dans le contexte du Phonedate. ■

5. <https://www.chicagotribune.com/investigations/ct-cell-phone-radiation-testing-20190821-72qgu4nzhfda5kyuhteieih4da-story.html>